

HOMOLOGATION DE LA SALLE

→ Peut être soumis en permanence à Swiss Volley

Numéro du club Nom du club Femmes Hommes LNA LNB 1L **Données sur la salle de sport**Nom Rue / n° NPA / lieu **Conciergerie responsable**Nom Prénom Mobile E-Mail **Remarques****Personne de contact du club**Nom Prénom Mobile E-Mail Date Signature **Règlement de volleyball (VR)****Annexe 11, 28-32 Homologation d'une salle**

28. Frais d'homologation, un terrain (TVA incluse)	CHF	160.-
29. Frais d'homologation, deux terrains (TVA incluse)	CHF	180.-
30. Frais d'homologation, trois terrains (TVA incluse)	CHF	200.-
31. Frais d'homologation, quatre terrains (TVA incluse)	CHF	220.-
32. Frais d'homologation, cinq terrains (TVA incluse)	CHF	240.-

- Envoyer le formulaire à info@volleyball.ch
Le responsable de l'homologation de Swiss Volley prendra contact avec la personne de contact ou le concierge. Le montant de la facture sera facturé au club (adresse de finance ou du club) avec l'envoi des documents d'homologation.